

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 19/10/2021

Etaient présents tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Messieurs VIDAL, QUENU et MARCQ.

Présidence de M. SARPAUX Marc, Maire

1°) M. le Maire souhaite la bienvenue à Monsieur LAINÉ, responsable de la Société Camping-Car Park, venu présenter un avant-projet d'aménagement d'une aire d'accueil de camping-cars aux abords du camping municipal.

2°) Précise que la Société assure la gestion complète de l'aire d'accueil, les équipements de gestion et de services pouvant être financés soit par la solution location/maintenance, soit par la solution acquisition.

3°) Ajoute également que l'aménagement des emplacements et de la voirie les desservant restera à la charge de la Commune ainsi que les différents réseaux.

4°) Après débat, le Conseil Municipal, se félicite de la présentation détaillée faite par M. LAINÉ pour un tel aménagement et décide, avant de prendre toute décision, connaître les aides financières qui pourraient être accordées.

5°) Prend connaissance du système de paiement et de réservation en ligne qui pourrait être mis en place pour mieux gérer les services de cantine et de garderie. Le Conseil n'y est pas opposé mais demande au préalable un accord de la Commune de Bazinghen et une information dès à présent des familles.

6°) Accepte de participer au groupement de commandes mis en place par la Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais pour l'achat d'électricité.

7°) M. le Maire fait savoir qu'une demande de permis d'aménager pour l'aire d'accueil d'Haringzelle vient d'être déposée par les Services du Département. Le Conseil demande que la question sur le stationnement des camping-cars sur cette aire soit évoquée.

8°) Fait observer que suite aux travaux réalisés aux écoles, une remise en peinture des façades s'avère indispensable, de même que celle de la boulangerie.

9°) Précise que la rénovation intérieure du logement communal 532 rue Principale est effectuée par le personnel technique.

10°) Le Conseil suggère de saisir France Domaines afin de connaître la valeur vénale du presbytère et du logement situé à côté.

11°) Invite chaque conseiller à prendre connaissance du rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes.

12°) Sont évoqués :

- Le sinistre à l'intérieur de la salle des fêtes,
- L'appel d'offres pour la restauration de l'église qui pourrait être lancé d'ici la fin de l'année,
- La fermeture des campings fixée par le Conseil au dimanche 7 novembre,
- L'obligation ou non d'équiper la commune en défibrillateurs,
- Le colis des Aînés et le repas qui pourra être organisé dès que la salle des fêtes sera opérationnelle,
- Une prochaine commission campings

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Marc SARPAUX

